

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Ecole Estienne.....

Le chef d'établissement, M. / Mme Dupont.....

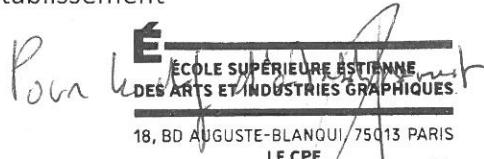
certifie que l'élève Devillers Ulysse.....

- était inscrit(e) dans l'établissement Ecole Estienne.....
pour l'année scolaire 2021/2022
en (1) : DN3 NADS Livre 2^{me} année.....
- passe en année supérieure de (1) : DN3 NADS Livre 3^{me} Année.....
pour l'année scolaire 2022/2023
dans l'établissement : Ecole Estienne.....

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 29.9.2022



Attestation dont une copie doit être soumise par le candidat en ligne.